L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 24 MAI.

EXCURSION
De la Délégation Congressionnelle aux Passes.

L'excursion de la Délégation Congressionnelle aux passes du Mississippi a été favorisée par un temps magnifique et elle s'est accomplie, aller et retour, dans le court espace de vingt-trois heures. Parti vendredi matin, à neuf heures, le bateau à vapeur *Belle Lee* était de retour, hier matin, à huit heures. A leur arrivée, les invités de la Nouvelle-Orléans ont été accueillis par des vivats et gratifiés d'une sérénade et ils ont été escortés par un grand nombre de citoyens jusqu'à l'Hôtel St-Charles.

Il y a eu tant d'excursions à la Balize, depuis quelque temps, que nous nous abstiendrons de raconter le voyage du *Belle Lee*, de la Nouvelle-Orléans jusqu'à l'embouchure du grand fleuve, et les impressions des voyageurs sur le panorama qui s'est déroulé sous leurs yeux, nous dirons seulement qu'à l'arrivée au fort St-Philippe, tout le monde est monté sur le pont pour voir l'emplacement du canal projeté qui doit relier le fleuve au Golfe du Mexique.

Le *Belle Lee* est arrivé à la Passe à L'Outre à la fin du diner servi aux invités, et là, une partie des voyageurs s'est embarquée sur le bateau à vapeur *Creole* qui les a conduits jusqu'à une certaine distance en dehors de la passe, et les a menés auprès du bateau dragueur *Essayons* afin que le travail que fait ce bateau pût être examiné de près par les visiteurs. Des sondages ont eu lieu pendant ce voyage dans la passe et, à leur retour, les passagers du *Creole* ont pu voir le steamer *Alabama* franchir la barre.

A sept heures du soir les passagers du *Creole* rentraient à bord du *Belle Lee*. Peu de temps après le souper, toute la délégation et les citoyens de la Nouvelle-Orléans se réunissaient dans le salon des dames sous la présidence du maire Wiltz. L'assemblée a été haranguée par M. J. H. Oglesby, président de la Chambre de Commerce et par le juge Kennard qui, tous deux, ont traité des avantages qu'offre la voie fluviale pour le transport des produits et des marchandises. Les deux orateurs ont donné quelques renseignements intéressants sur le projet de canal qui permettra de faire venir en tout temps à la Nlle-Orléans des navires d'un fort tonnage.

Plusieurs des membres du Congrès ont pris, ensuite, tour-à-tour, la parole et ils ont exprimé l'intérêt qu'ils prennent à l'amélioration de la navigation du Mississippi. Ils ont promis d'user de toute leur influence pour faire accorder par le Congrès les allocations nécessaires à l'amélioration des passes et à la construction du Canal. Ils ont dit que l'Ouest formerait une alliance compacte avec le Sud pour faire du Mississippi la grande voie de communication de la Vallée du Mississippi avec le monde entier. La discussion a été très étendue et a porté sur tous les sujets qui se rattachent directement ou indirectement à la question.

Le major Howell, des Etats-Unis, est entré dans des explications pratiques sur la construction du canal. Il a dit que le canal aboutirait au Mississippi à un endroit situé à six milles au-dessous du Fort St-Philippe, et de l'autre côté tout auprès du chenal de l'Ile Breton, où il y a 30 pieds d'eau à marée basse. Il a annoncé que des sondages récents donnaient l'assurance qu'on aurait une base solide pour établir les fondations de l'écluse. Les explications du major Howell ont été écoutées avec un vif intérêt.

Le général Hays a prononcé ensuite un discours dans lequel il a résumé à grands traits ce qui a été dit et il a développé les considérations générales que comportait le sujet.

Il était une heure du matin quand la séance a été levée, et les voyageurs sont allés prendre un peu de repos.

Le comité d'arrangements a fait tout son possible pour rendre le voyage agréable aux visiteurs distingués devenus les hôtes de la Nouvelle-Orléans, et de nombreuses conversations particulières, pendant le cours de la traversée, ont dû éclairer ceux-ci sur bien des points de notre situation politique, commerciale et financière.

BANQUE D'EPARGNES ET COMPAGNIE DE DÉPÔT DE LA LOUISIANE.—Les avantages que procure cet établissement sont immenses et ne peuvent être parfaitement connus que de ceux qui savent en profiter. Non seulement les dépôts y fructifient en ce sens qu'ils obtiennent des intérêts fort raisonnables et presqu'au niveau des intérêts que donnent les meilleurs placements, mais encore ils y sont en sûreté dans toute l'acception du mot. Le caveau de la Banque d'Epargnes et de dépôt de la Louisiane, rue du Camp No. 51, est fameux par l'emploi de serrures de combinaison dont le numéro n'est connu que de ceux qui louent des boîtes, et ces serrures de combinaison donnent aux déposants une SÉCURITÉ ABSOLUMENT PARFAITE.

OCCASION MAGNIFIQUE.—*25 et 50 pour cent au-dessous du prix coûtant.*—Qui fait cette offre libérale? C'est la maison Gubbé et Nippert, rue du Canal 137, qui possède le double secret du bon et du bon marché à la fois. On verra, plus loin, une annonce de ces messieurs qui, voulant clore leur magnifique stock dans le plus bref délai possible, avant d'ouvrir leur nouvelle maison de gros, se sont décidés à sacrifier leur stock de détail pour arriver plus vite à opérer le changement qu'ils ont en vue. Il y a dans ce stock de détail des articles d'une élégance extrême, ainsi que des gants, des chemises, des rubans pour ceintures, des verreries de toute espèce et des parfumeries fines.

UNE AUTRE GRANDE RÉDUCTION DE PRIX.—C'est M. J. Turcotte, rue du Canal 1?8, qui prend l'initiative de cette autre grande réduction de prix que les acheteurs recherchent tant, surtout aujourd'hui. Le rabais porte sur le reste d'un fonds de marchandises achetées à une vente de banqueroute. On verra, dans une annonce insérée plus loin, que ces marchandises forment une liste fort riche et contenant à peu près toutes les étoffes que les dames portent de préférence en cette saison.

ARTICLES DIVERS.—MM. Frederickson & Harte, rue du Canal 139, annoncent qu'ils ont toujours en main un grand assortiment d'éponges, de brosses crin de cheval, gants, eaux de Cologne et diverses eaux de toilette, ainsi que maints autres articles pour le bain. On chercherait vainement ailleurs une collection aussi complète, et offerte à si bon marché.

PHARMACIE A LA BAIE ST. LOUIS.—Au moment où s'ouvre la villégiature, ceux de nos lecteurs qui vont passer leurs vacances d'été à la Baie St. Louis, nous sauront gré de leur signaler la pharmacie de M. Edgar Delery, située au centre même de cette jolie ville d'eaux. M. Delery ne tient que des médicaments de choix, et ses prix sont à peu près ceux de la Nlle-Orléans. Nous appelons l'attention sur l'annonce qu'il insère aujourd'hui dans l'*Abeille*.

☞ Les acheteurs de la campagne et de la ville trouveront, au plus bas prix du marché, tous les articles se rattachant au commerce de confiserie, chez Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, Nos. 121 et 123.

GRANDE OCCASION DE BON MARCHÉ.—MM. M. L. Byrne & Cie., rue du Canal 205, annoncent leur vente de clôture, ce qui signifie une grande vente au rabais. Nous en prévenons les dames qui trouveront certainement chez MM. Byrne & Cie nombre de marchandises sèches à des prix considérablement réduits.

☞ Sans nier la puissance des agents minéraux et des produits chimiques dont la science a su tirer parti pour guérir les maladies, il faut reconnaître qu'il y a dans les plantes des propriétés que les modernes ont trop négligées. C'est en faisant des recherches sur les propriétés médicinales de certaines racines, écorces et plantes que l'on est arrivé à la composition des HOME STOMACH BITTERS, l'un des meilleurs stimulants toniques qui soit en usage.—Voir l'annonce.

☞ On trouvera un grand assortiment de macaronis, vermicelles, et autres pâtes et de l'extrait de café à la grande fabrique de candis de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée.

MAISON THEODOR DANZIGER AND SON.—Nous avons eu le plaisir de serrer la main, ces jours-ci, à M. Isidore Danziger, de la maison Theodor Danziger and Son, de la rue du Canal, qui est de retour d'un voyage au Nord. Nous appelons l'attention du public et des nombreux clients de cette excellente maison, sur les importantes réductions qu'elle vient d'effectuer sur ses prix, afin d'activer l'écoulement de son assortiment considérable de marchandises. Un coup-d'œil sur la liste des prix, convaincra nos lectrices du bon marché réel auquel sont offerts tous les articles cités.

MACHINES A COUDRE DE SINGER.—Ces machines, devenues célèbres dans les ateliers de couture et dans le monde des ménagères, méritent bien toute la bonne réputation dont elles jouissent. Nous ne parlerons pas des prix sans nombre qu'elles ont remportés dans les foires où elles ont toujours brillé. Cela est connu. Mais nous dirons qu'il s'en est vendu jusqu'ici 219,758, incontestable preuve de leur excellence et de leur popularité. Pour les familles, nous ne connaissons rien de meilleur. M. W. E. Cooper, agent, rue Canal du 89, accorde des conditions de paiment très faciles.

LINGERIE D'HOMMES ET DE JEUNES GARÇONS.—M. B. T. Walshe, dont tout le monde connait le brillant magasin rue du Canal No. 110, annonce qu'il est maintenant prêt à répondre à toutes les demandes. Son stock de chemises pour hommes et de linge pour jeunes garçons et enfants est splendide et les prix en sont très modérés. Voyez l'annonce.

EXCELLENTE ENCRE D'IMPRIMERIE.—Toutes les tentatives pour fabriquer de l'encre d'imprimerie en Louisiane, ont échoué jusqu'à présent. MM. Collins & Jourdan paraissent devoir être plus heureux. Ils ont établi une usine à Tangipahoa et ils fabriquent toutes les qualités d'encre employées dans l'imprimerie. Nous avons fait l'essai de celle préparée pour les journaux et nous pouvons la recommander comme excellente sous tous les rapports. Détail essentiel, les prix de MM. Collins & Jourdan sont les mêmes que ceux du Nord. Leurs bureaux à la Nouvelle-Orléans sont établis rue Gravier, No 145.

SIROPS, CANDIS.—Les sucreries, bon bons, chocolats, surtout les candis qui sortent de la fabrique de MM. Norman & Reiss, une des plus importantes du Sud, rue Vieille-Levée, 121 et 123, sont d'une excellence remarquable. On en parle beaucoup et leur réputation est grande, mais nous croyons qu'ils sont encore au-dessus de leur réputation. Il suffit d'en goûter pour en être convaincu. La même fabrique s'occupe aussi de gateaux, de pièces montées et de tout ce qui se rattache au commerce de la confiserie. Le même établissement fournit à la consommation des macaronis, du vermicelle, des extraits de café et beaucoup d'autres articles des plus recherchés. Quant aux sirops que fabriquent MM. Norman & Reiss, ils en ont toujours un assortiment fort riche et provenant des fruits les plus estimés d'Europe et d'Amérique. On peut dire sans exagération que ces sirops sont d'une finesse extrême et d'un goût tout à fait supérieur.

☞ Jus de Fruits français.—Fraises Framboises et Groseilles,—venant d'être reçus directement de France par la maison Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée, 121 et 123.

LES ÉLECTIONS EN FRANCE DEPUIS 1871.

Nous empruntons au *Rappel* le travail suivant qu'on lira avec intérêt:

Depuis le 2 juillet 1871, cinq scrutins pour des élection législatives ont eu lieu en France: ce sont ceux des 2 juillet 1871, 7 janvier, 9 juin et 20 octobre 1872, et 27 avril 1873.

Les départements ainsi consultés sont au nombre de 62. Ce sont les suivants:

Ain, Aisne, Alpes (Basses), Alpes (Hautes), Alpes-Maritimes, Ardennes, Aude, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Correze, Corse, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Dordogne, Doubs, Drôme, Eure, Finistère, Gard, Gironde, Hérault, Ille et Vilaine, Indre-et-Loire, Isère, Jura, Landes, Loir-et-Cher, Loire, Loiret, Lot-et-Garonne, Manche, Marne, Mayenne, Morbihan, Nièvre, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Pyrénées (Basses), Pyrénées-Orientales, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Savoie (Haute), Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Oise, Somme, Tarn, Var, Vaucluse, Vendée, Vienne, Vienne (Haute), Vosges, Yonne et territoire de Belfort.

En y ajoutant les élections qu'on eu à faire nos colonies d'Algérie (départements d'Alger et d'Oran), de la Guadeloupe, de la Guyane et de l'Inde française, on trouve que les députés ainsi élus dans ces cinq scrutins sont au nombre de 144.

Sur ces 144, les différentes nuances de l'opinion républicaine en comptent 115. Les légitimistes, orléanistes et bonapartistes ne peuvent en revendiquer, à eux tous, que 29.

Sur les 115 républicains, les neuf dixièmes au moins, appartiennent à la gauche ou à l'Union républicaine. Le centre gauche compte à peine quelques représentants.

En dehors des colonies, les soixante deux départements que nous venons d'énumérer, représentent un peu plus des deux tiers de la France, et la presque totalité de ces soixante-deux départements n'a cessé, depuis le 2 juillet 1871, de réclamer avec insistance la dissolution de l'Assemblée.

Et dans ce calcul, nous omettons la longue série d'élections pour les conseils généraux, conseils d'arrondissement, conseils municipaux, qui ont été perpétuellement à l'avantage des républicains.

☞ Où trouve-t-on un assortiment varié de candis de toute espèce? A la grande fabrique de Norman & Reiss, rue de la Vieille-Levée Nos 121 et 1[illegible]

—Ulric de Fonvielle, gérant de l'*Union républicaine* de Dieppe, comparaissait à la même audience devant le jury, sous la prévention de provocation au meurtre et d'apologie de faits qualifiés crimes par la loi pénale.

De Fonvielle, dans son Bulletin du 28 mars 1873, disait qu'il était permis à tout Français de tuer don Carlos et le curé Santa-Cruz.

Il répétait à ce propos ce vers de Victor Hugo sur Napoléon:

Tu peux tuer cet homme avec tranquillité.

Le défenseur de Fonvielle a fait valoir les excellentes attestations du courage de son client délivrées par les généraux Trochu et Vinoy, et une lettre de M. Barthélemy Saint-Hilaire établissant que pendant la Commune, il a combattu pour l'Assemblée.

Reconnu coupable, avec admission de circonstances atténuantes. Ulric de Fonvielle a été condamné à un mois de prison et 300 fr. d'amende.

—Une statistique curieuse, dit le *Figaro*, c'est celle des lettres qui arrivent quotidiennement à l'Elysée à l'adresse de M. le président de la République.

Ces lettres sont environ au nombre de 700, et peuvent se répartir ainsi:

Demandes de secours	250
Pétitions ayant un but politique	150
Pétitions réclamant contre un préjudice causé	100
Plaintes contre des fonctionnaires	100
Injures	80
Menaces de mort	20
Total	700

Les injures sont généralement des plus grossières. Beaucoup sont signées: *Un républicain radical* ou *Un ex-fédéré*.

C'est en grand la répétition de ce qui se passe dans les bureaux du *Figaro*, où nous recevons quotidiennement nombre d'épîtres injurieuses signées des noms susénoncés.

Quant aux menaces de mort, les deux tiers environ viennent d'Angleterre ou de Suisse. Beaucoup sont signées d'individus condamnés par les conseils de guerre; ils déclarent impunément à M. Thiers qu'ils l'attendent "au jour de la revanche."

Du reste, cela inquiète d'autant moins M. Thiers que le fidèle B. S.-H. jette soigneusement toutes ces lettres au feu.

C'est d'un ami de celui-ci que nous tenons ces renseignements.

Le Gaulois cite un joli mot de Devisme, mort ces jours derniers:

Un duelliste de carton se présente.

Celui-là pose en matamore.

—Le combat ne cessera que quand il y en aura un de traversé.

—Il compte sur une averse, dit Devisme, parlant entre ses dents selon son habitude.

—On lit dans le *Courrier de la Gironde*:

Peu de personnes savent que le citoyen Lockroy, élu à Marseille, ne s'appelle nullement Lockroy. C'est un nom de théâtre: il s'appelle Simon; il était vaudevilliste, et, selon l'usage des fournisseurs de pièces pour les petits théâtres, il avait changé de nom.

Par contre Jules Simon a troqué son nom de Suisse contre celui de Simon.

—Triste journée que celle d'hier.... Il a plu de midi jusqu'au soir, et le temps rappelait à s'y méprendre l'heureux climat de l'Angleterre.

On eût pris les boulevards pour Regent-Street et la rue de Rivoli pour le Strand.

—Un vrai temps de grenouilles! remarquait un membre de la commission de permanence.

—Si seulement elles s'accordaient pour demander un roi! soupira un monsieur bien mis.

—On attribue à un haut personnage la phrase suivante à propos de M. Thiers:

—Je le comparerais volontiers à la tour de Pise.... s'il penchait toujours du même côté.

FRANCE.

Nous avons reçu hier des journaux de France allant jusqu'au 10 mai. Nous y puisons les renseignements suivants:

La *Gazette nationale* de Berlin publie la nouvelle suivante:

"Les bases du traité d'évacuation anticipée de Verdun seront celles-ci: les troupes allemandes évacueront la place un mois avant le délai fixé; et, un mois aussi avant l'échéance fixée par le traité du 15 mars, le gouvernement français paiera les derniers 250 millions. En outre, le gouvernement français indemnisera le gouvernement allemand de toutes les pertes que lui aura causées l'évacuation anticipée. Le traité sera signé au commencement de la semaine prochaine."

Nous nous félicitons sincèrement de cette évacuation anticipée. Mais nous devons faire remarquer qu'en somme, c'est toujours la même chose; nous payons un mois plus tôt, l'armée d'occupation s'éloigne un mois plus tôt. Ni la générosité prussienne, ni l'habileté du gouvernement n'entrent pour rien dans la rédaction de cette clause.

D'après une dépêche que publie le *Times*, le gouvernement français aurait déjà en caisse 700 millions de francs en numéraire ou en bons effets, pour faire face au cinquième et dernier milliard de l'indemnité de guerre.

Les versements pour compte des emprunts se font, dit cette dépêche, à raison de 100 millions par mois, en sorte qu'au 1er septembre 400 millions auront été versés, faisant ainsi un total de 1,100 millions.

Le payement intégral de l'indemnité serait donc pleinement assuré sans qu'il y ait eu la moindre perturbation dans les Bourses européennes et sans que l'on ait eu besoin de recourir à la Banque de France.

Le journal le *Soir* publie la note suivante:

"MM. Barodet, Latrade, Picart, Lockroy, Turigny, Gagneur et Depouy, députés, se font tous sept inscrire à la *réunion de la gauche républicaine*; trois seulement d'entre eux, MM. Barodet, Lockroy et Turigny, feront également partie de la réunion de l'*Union républicaine*.

"Les sept députés vont publier un manifeste collectif, dans lequel ils feront connaître qu'ils croient être les interprètes de leurs électeurs en promettant tout leurs concours à M. le président de la République, dans les efforts qu'il fait pour instituer définitivement le gouvernement de la République.

"Les nouveaux élus affirmeront leur désir de concorde et de conciliation, et leur entière confiance en M. Thiers."

On nous affirme, qu'à la suite d'une conversation fort longue que M. Thiers aurait eue ces jours-ci avec M. Buffet, le gouvernement ne considérait plus le président actuel de l'Assemblée comme un adversaire. M. Buffet aurait promis de ne pas employer son influence auprès de la majorité pour l'engager dans quelque voie extrême; il s'agirait seulement de provoquer une explication sur la politique générale, mais sans hostilité contre M. Thiers, et d'amener toutes les fractions conservatrices à se grouper une fois encore autour de lui pour lui donner la force de lutter contre le radicalisme.

Nous empruntons à la *Patrie* les informations qui suivent:

Un groupe d'électeurs et de délégués de plusieurs journaux de Toulouse s'est rendu dimanche chez M. le ministre des affaires étrangères pour lui offrir une candidature à l'Assemblée nationale, M. le comte d'Auberjon, député de la Haute-Garonne, étant mort tout récemment. M. de Rémusat a décliné cette offre. Son échec à Paris n'engage guère M. le ministre des affaires étrangères à se présenter de nouveau, surtout dans un département où les radicaux sont tout-puissants.

On nous assure, à propos de l'entente des députés conservateurs de toutes nuances, que l'accord est fait entre plus de trois cents d'entre eux. Cette alliance se serait faite par correspondance et par l'intermédiaire de quelques députés qui auraient vu successivement, chacun de son côté, un certain nombre de leurs collègues.

Il est de notre devoir d'enregistrer toutes les versions qui circulent au sujet des intentions qu'on prête à M. Thiers. L'heure est trop grave pour qu'on ne tende pas l'oreille à tous les bruits. Voici donc ce qu'on dit dans les régions élyséennes:

M. Thiers ferait proclamer définitivement la forme républicaine, consentie par les centres et la gauche.

Une constitution concise, offrant toutes les garanties possibles contre les excès révolutionnaires, grâce à certaines modifications introduites dans l'exercice du suffrage universel, serait promulguée et mise sous la sauvegarde de l'armée.

Les élections générales seraient ajournées à un an.

M. Thiers serait proclamé président de la République à vie.

Quelqu'un, un personnage politique, dont M. Thiers entend volontiers les avis, mais dont il ne suit pas les conseils, nous disait hier soir qu'en dépit des affirmations des feuilles officieuses qui présentent le président comme dans un état d'esprit des plus calmes, M. Thiers n'avait jamais été ni plus hésitant ni plus anxieux: "il a peur de prendre une résolution."

Il est de tout point inexact que M. Thiers songe à aller passer quelques semaines à Bagnères-de-Luchon. Le seul voyage que ferait M. le président cette année, serait une excursion dans les départements de l'Est, après le départ des Prussiens, c'est-à-dire pendant les grandes vacances de l'Assemblée. Ces bruits sont très nettement affirmés à l'Elysée, et l'on ajoute, à propos de l'époque du voyage en question, déterminée par M. Thiers lui-même, qu'il est permis de conclure que l'Assemblée ne sera pas dissoute en octobre, comme le veulent les radicaux.

On nous assure que M. Thiers pousse sans relâche ses architectes à activer les travaux de l'hôtel de la place Saint-Georges, et dans l'entourage du président on commente tout bas les recommandations pressantes dont il s'agit dans un sens assez curieux, trop curieux même pour que nous le rapportions, et surtout pour que nous y ajoutions créance.

Nous avons eu maintes fois l'occasion de constater le complet désaccord qui existe entre M. Thiers et le conseil supérieur de la guerre. On nous assure que le dissentiment s'accentue de plus en plus. M. le président n'admet pas qu'on s'oppose à ses plans, quand bien même l'unanimité du conseil se déclarerait contre eux. Dans ce cas, pour couper court à la discussion et empêcher le vote de se produire, il lève la séance. C'est ce qui est arrivé à la dernière séance. Il s'agissait d'un système de fortifications destinées à défendre Paris contre l'étranger. Deux membres du conseil voulaient que les forts pussent au besoin maintenir la capitale, si la révolution s'y levait. M. Thiers leva la séance sous prétexte que c'était mêler la politique aux questions militaires.

Nous apprenons que les préfets, dans leurs rapports mensuels sur la situation de nos récoltes futures, ne sont pas aussi alarmants que le pouvaient faire craindre les bruits généralement répandus. Le mal est grand, mais il n'est pas partout irréparable. Nous devons dire cependant que l'on ne connaîtra exactement la situation que lorsque les rapports du mois de mai seront envoyés.

—L'enquête des Chambres de commerce sur les traités de commerce franco-anglais et franco-belge est terminée. La majorité des Chambres s'est prononcée contre les traités. Les tarifs compensateurs sont trouvés trop élevés par les Chambres libre-échangistes, et trop faibles par les Chambres protectionnistes. Les deux Chambres qui sont les plus défavorables sont celles de Lyon et de Rouen.

—D'ici à quelques jours va se tenir à Rouen, sous la présidence de M. Pouyer-Quertier, une grande réunion de négociants et d'industriels. On arrêterait, dans cette réunion, la rédaction d'un rapport relatif à la situation du commerce et de l'industrie. Ce rapport sera remis à M. Thiers par deux délégués, dont l'un appartiendrait au groupe des protectionnistes et l'autre au groupe des libre-échangistes. On tiendrait, en effet, à bien prouver au président de la République que toutes les opinions s'accordent pour reconnaître l'état de malaise extrêmement grave que traversent en ce moment le commerce et l'industrie de notre pays.

Les journaux de Lyon publient la circulaire suivante de M. Ranc:

Lyon, 6 mai.

"Paris a manifesté sa solidarité dans la question des libertés communales. Vous avez résolu de répondre fraternellement en envoyant un conseiller municipal de Paris à l'Assemblée pour représenter la ville de Lyon. Le comité central en aurait trouvé un plus digne que moi. Il a choisi celui que la réaction poursuit de sa haine la plus furieuse et d'abominables calomnies. Ces calomnies sont un titre auprès de vous. J'en partage l'honneur avec les membres de votre municipalité qui, pendant la guerre civile, sont venus s'interposer entre les combattants, apportant à Paris et à Versailles une parole d'apaisement. Mon crime est le même.

"Comme eux, je suis coupable d'avoir tenté des efforts impuissants pour mettre fin à une lutte affreuse dans laquelle pouvait tomber la République. J'exécuterai fidèlement votre mandat, je défendrai la République; je ne cesserai pas de réclamer la dissolution. Je repousserai énergiquement les lois de combat préparées par les monarchistes touchant l'intégrité universel et les droits de l'Assemblée [illegible] ture qui, par l'amnistie, la justice et le respect du droit, assurera la paix sociale et fondera la République."

On sait que M. Lignier, député de l'Aube et membre de la gauche républicaine, a donné sa démission.

Cette démission porte à cinq le nombre des sièges qui resteront vacants à l'Assemblée après les élections des 27 avril et 11 mai.

Ce sont ceux de MM. Dorian (Loire), d'Auberjon (Haute-Garonne), Moulin (Puy-de-Dôme), Rollin (Guadeloupe), et Lignier (Aube).

On lit dans le *Journal de Paris*:

Nous apprenons à la fois, de plusieurs capitalistes, que nos agents diplomatiques ont donné communication aux cabinets étrangers d'une dépêche circulaire rédigée en vue d'atténuer l'effet regrettable produit par les élections du 27 avril.

—Les radicaux se plaignent volontiers de la république incomplète, restreinte et gênée, qui leur est faite par l'état de siége et autres mesures préservatrices.

Montesquieu semblait avoir prévu le cas, lorsque écrivant dans sa *Grandeur et Décadence des Romains*:

"Pour règle générale, toutes les fois qu'on verra tout le monde tranquille dans un Etat qui se donne le nom de République, on peut être assuré que la liberté n'y existe pas."

LE NOUVEAU MINISTÈRE FRANÇAIS.

Tel qu'il est maintenant constitué, le ministère comprend sept républicains conservateurs et trois membres du Centre droit. Les ministres républicains sont:

M. Casimir Périer, ministre de l'intérieur.
M. Waddington, ministre de l'instruction publique.
M. Bérenger, ministre des travaux publics.
M. de Rémusat, ministre des affaires étrangères.
M. Léon Say, ministre des finances.
M. Dufaure, ministre de la justice.
L'amiral Pothuau, ministre de la marine.

Quant aux trois ministres qui se rattachent au Centre droit par leurs opinions et leurs antécédents, ce sont:

Le général de Cissey, ministre de la guerre.
M. Teisserenc, de Bort, ministre du commerce.
M. de Fourtou, ministre des cultes.

M. Waddington, le nouveau ministre de l'instruction publique, est protestant. C'est un éminent helléniste, membre de l'Institut, qui représente depuis février 1871 le département de l'Aisne. Son rapport sur l'importante loi du 19 août 1871 relative aux conseils généraux fut très remarqué. M. Waddington a voté contre la loi par laquelle l'Assemblée s'est arrogé le pouvoir constituant. Il est un des députés conservateurs qui ont suivi M. Casimir Périer dans son évolution vers la République conservatrice. Il est assez curieux que le ministère de l'instruction publique, après avoir été dirigé pendant deux ans et demi par un libre-penseur, soit maintenant confié à un protestant. M. Dupanloup et ses amis de la Droite ne seront pas contents. Est-ce pour leur donner une compensation que M. Thiers rétablit le ministère des cultes et le donne au droitier, M. de Fourtou, qui dirigeait depuis quelques mois les travaux publics?

Le successeur de M. de Fourtou au ministère des travaux publics, M. René Bérenger, est le fils de l'ancien pair de France. Il siège à l'Assemblée nationale depuis deux ans, comme député de la Drôme. Membre du Centre gauche, il fut un des premiers à se rallier à la République, en avril 1871, avec son collègue, M. Féray. Il a voté pour la rentrée du gouvernement à Paris.

(*Messager franco-américain.*)

L'OFFRANDE.

M. Legouvé n'a écrit pour l'*Offrande* que quarante lignes, un simple fait divers, mais qui a le mérite de donner en quelques traits la physionomie de l'Alsace pendant l'occupation étrangère, et sa situation vis-à-vis de ses oppresseurs. Nous sommes heureux que la brièveté de ce petit récit nous permette de le reproduire.

—Une dame de Strasbourg logeait chez elle 2 officiers prussiens. Ces messieurs se plaignaient, de n'avoir pas accès dans le salon de cette dame, et insistèrent pour être engagés à ses réunions d'amis. Le lendemain, ils reçoivent une invitation. Ils arrivent à huit heures; le salon était assez obscur, et à la lueur de la lampe unique qui l'éclairait, ils entrevirent dix femmes vêtues de noir et assises au fond.

La maîtresse de la maison, les voyant entrer, va à eux, les amène à la première de ces dames, et la leur présentant:

"Ma fille, qui a eu son mari tué pendant le siége."

Les deux Prussiens pâlissent. Elle les amène à la seconde dame:

"Ma sœur, qui a perdu son fils à Froeschviller."

Les deux Prussiens se troublent. Elle les amène à la troisième:

"Madame Spindler, dont le frère a été fusillé comme franc-tireur."

Les deux Prussiens tressaillent. Elle les amène à la quatrième:

"Madame Brown, qui a vu sa vieille mère égorgée par les uhlans."

Les Prussiens reculent. Elle les amène à la cinquième:

"Madame Coulmann, qui...."

Mais les deux Prussiens n'ont pas la force de la laisser achever, et, balbutiant, éperdus, ils se retirent précipitamment, comme s'ils eussent senti tous ces crêpes de deuil tomber sur leur tête. Ce sont Mathan s'enfuyant devant l'anathème de Joad.

Connaissez-vous une plus terrible et plus patriotique vengeance?

LES FROIDS EN ALSACE ET EN ITALIE.—On écrit de Kaysersberg au *Courrier du Bas-Rhin*:

D'après les renseignements qui me surviennent, les dommages causés aux vignes par la gelée du 26 au 27 sont beaucoup plus considérables qu'on ne le pensait tout d'abord. Dans les circonscriptions de Colmar, de Ribeauvillé et de Kaysersberg, il n'y a plus, ni sur les hauteurs ni dans les plaines, un seul cep de vigne qui ne soit pas détruit par le froid. Ce n'était pas, comme on le pensait, une de ces gelées blanches qui, au printemps, arrivent fréquemment dans nos contrées, mais bien une gelée d'hiver qui a fait périr le bois et les bourgeons.

—Nous complétons les renseignements que nous avons donné hier sur l'état de la température à l'étranger, par les lignes suivantes, que nous trouvons dans les journaux italiens:

La *Nazione* dit que le sujet presque exclusif des conversations, à Florence, est le froid qui est survenu à l'improviste. Florence n'est, du reste, pas seule à se plaindre de cette baisse extraordinaire de la température.

Après l'eau, la grêle et les perturbations atmosphériques des jours derniers, dit le *Panaro* de Modène, du 27, et quand on espérait le retour du beau temps, nous voilà retombés en plein hiver.

Ce matin, de cinq à six heures trois quarts, il a neigé comme au milieu de janvier, à huit heures, le thermomètre marquait 2 degrés réaumur au-dessus de zéro. Qu'on s'imagine les inquiétudes des agriculteurs à un moment où les campagnes ont besoin de chaleur et d'un temps serein.

Nous lisons d'autre part, dans la *Gazzetta dell' Emilia* du 28:

La journée d'hier, à Bologne, a été encore plus mauvaise que celle de samedi. Dans la matinée, on a vu quelques flocons de neige, qui ne sont pas cependant arrivés jusqu'à terre, et la bise a soufflé pendant toute la journée.

A Padoue, le froid est également très vif.

L'EMPEREUR GUILLAUME EN RUSSIE.

On annonce de Saint-Pétersbourg, en date du 6 mai, qu'au grand dîner, qui a été donné le 4, à l'hôtel Nicolas, le czar a proposé le toast suivant:

"A la santé de l'empereur d'Allemagne, mon meilleur ami! Nos liens d'amitié datent de nos pères, et j'espère qu'ils uniront aussi nos enfants; cette amitié est la meilleure garantie pour la paix de l'Europe, tant désirée par tout le monde. Que Dieu protège longtemps Votre Majesté et vous accorde de passer votre vie dans la tranquillité et dans la paix, c'est le désir le plus vif de mon cœur!"

A ce toast, l'empereur d'Allemagne a répondu:

"Les paroles mémorables de Votre Majesté seront pour toujours gravées dans mon cœur. Je suis reconnaissant de la réception que j'ai reçue de vous et de vos peuples; je partage les sentiments et les souhaits de Votre Majesté, et je prie le Tout-Puissant d'exaucer les désirs que vous avez formés pour le bonheur de nos peuples et pour le maintien de la paix!"

Le *Times* publie une correspondance de Saint-Pétersbourg qui semblerait indiquer qu'un complot a été découvert, complot sur lequel il n'y a naturellement pas de renseignements:

"Saint-Pétersbourg, 20 avril.

"Une terrible rumeur court ici. Pour un motif mystérieux ou un autre, le grand bal qui aurait dû être donné au palais, a été, dit-on, contremandé; Saint-Pétersbourg se refuse à croire ce qui est contesté jusqu'à confirmation officielle."

Jusqu'ici, pas un mot sur cette affaire n'a été publié par les journaux allemands, lesquels, cependant, donnent dans des suppléments spéciaux, les plus grands détails sur tous les incidents des fêtes dont la présence de l'empereur Guillaume est l'occasion à St.-Pétersbourg.

LE MYSTÈRE DU BOIS DE BOULOGNE.—MORT SUBITE D'UN AGENT DE CHANGE.—Sous ce titre: *Le mystère du bois de Boulogne*, nous avons annoncé le premier que des jardiniers de la Ville de Paris avaient trouvé près de la porte Dauphine le cadavre d'un individu, la tête fracassée par une balle de pistolet. On a constaté hier matin l'identité du mort. Il se nommait Geffrault et était valet de chambre chez M. O. Rodrigues, l'agent de change bien connu.

Le matin de sa mort, Geffrault était sorti de chez son maître à cinq heures, en disant à la cuisinière:

—Regardez-moi bien.... Vous ne me verrez jamais!

On croit qu'il s'est tué par chagrin d'amour.

Un détail curieux:

L'arme qui avait servi au suicide avait été emportée par un nommé Cabanet, lequel avait passé par là avant les jardiniers, et avait posé la balle sur la caisse droite de Geffrault.

La mort du pauvre garçon devait avoir de tristes conséquences. En apprenant, en effet, le suicide de son domestique, M. Rodrigues a été frappé d'une congestion cérébrale, dont il avait eu déjà une atteinte, il est tombé comme foudroyé dans son bureau, presque en donnant des ordres à son garçon de recettes. Malgré les soins qui lui ont été prodigués, il est mort après quelques heures d'agonie, à midi.

M. Rodrigues laissera de très vifs regrets au monde de la finance, qui avait une profonde estime pour lui.

—Un marchand de Landshut (Bavière), nommé Weinreich, qui avait été condamné à quatre mois de prison pour atteinte à la morale publique, a trouvé moyen de subir sa peine d'une manière agréable. Il a engagé un acteur, nommé Kohl, à se présenter à sa place, bien grimé, au gouverneur de la forteresse de Rosenburg et à passer sous les verrous les quatre mois que lui, Weinreich, irait joyeusement vivre à Augsbourg.

Le marché, dont le prix se serait élevé à 3,000 fr., aurait été accepté. Kohl a consciencieusement, sous le nom de Weinreich, "couché sur la paille humide des cachots." Malheureusement, un ennemi de Weinreich a dénoncé le stratagème, de sorte que le marchand et son Sosie, qui, dit-il, pour s'excuser, n'avait voulu que "rassembler les matériaux d'un roman," réédifieront ensemble sous les verrous aux suites d'un marché illégal. Le pis est que Weinreich se refuserait maintenant à payer à Kohl les 3,000 fr. promis.

SPECTACLES, &c.

CAFÉ BISMARCK, [illegible] RUE ROYALE.

Le Grand Musée d'Anatomie, [illegible]

JARDIN DE MAGNOLIA. La plus belle et la plus agréable place d'amusements d'été, pour pique-niques, [illegible] dîners, soupers, etc. OUVERT CHAQUE JOUR. Le dimanche, grand concert gratis. [illegible] RICHARD HOMANN.

Eaux Minérales A CINQ CENTS LE VERRE: Vichy, Seltz, Kissengen, Bine Lick, Kissingen amer, Bladen. —EGALEMENT— Importé en bouteilles: Vichy, Fredericshall, Bitter Water, Seltz, Congress, &c., &c. —Chez— ALEIX & GAUDET, Pharmacien et Chimistes, Rue Bourbon, coin Dumaine. 27 avril—1m

AUGUSTE COUTURIE, 30........Rue de la Vieille-Levée........30. Seul Agent pour la vente des Champagne Cha. Heidsieck & Co., Cognac d'Aug. Grégoire & Co., Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre. —Offre à vendre— Cognac J. & F. Martell de 1870, 1869, 1865, 1860, 1858, 1856 et S. O. P. Vins Rouges de Lacau, St-Vivier et St-Bazeur. 1er sept—1an

CAFÉ DE LA ROTONDE. L'HOTEL ST-LOUIS. CONSOMMATIONS à 10 cents le verre.—Liqueurs de première qualité et défiant toute concurrence.

GRAND DEPOT DE LA BALSAMIQUE des PYRÉNÉES. LIQUEUR HYGIENIQUE (approuvée des médecins) CHEZ MM. QUEYROUZE & BOIS. Encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée. LAURENT LACASSAGNE, Agent.

CONFISERIE ADOLPHE LEMANNE, 207........Chartres Street........207. Entre Dumaine et Ste. Anne. 2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1872. SPÉCIALITÉS pour Mariages montés, et Pyramides pour baptêmes. [illegible]

QUEYROUZE & BOIS, MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS et toutes sortes de produits de l'Ouest. Aux Magasins bleus. Coin Vieille Levée et Bienville. 17 juil—1 an. Nlle-Orléans.

Cigares de la Havane et du Pays, CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS. EN assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer—à vendre à bas prix, par ED. L. ZELL & CO., Coin des rues Canal et Carondelet, Nlle-Orléans, La.

Chaux de l'Alabama. JE reçois constamment de la célèbre chaux de Shelby (Alabama) et la vends fraiche à très bas prix. SAMUEL JAMISON, seul Agent, au No 60 de la rue Carondelet.

PIERRE DUFORT, ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES. A l'honneur d'informer le public que depuis le 1er mars son établissement a été transféré du No 21 de la rue St. Louis au No 249 de la rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines. [illegible] 16 fév—6m

The Freedman's Savings & Trust Co. CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE. Charte accordée par les Etats-Unis en 1865. SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS: No 182 Rue du Canal, [illegible] HEURES DE BANQUE: De 9 heures A. M. à 3 heures P. M. [illegible] C. D. STURDEVANT, Caissier. A. FAILLET, Assist. Caissier.

BITTER DES ARABES Hygiénique Perfectionné. (BREVETÉ S. G. D. G.) Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate. Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives. N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

[illegible] BLACKMAR [illegible]

Restaurant Cosmopolitain, 12 et 13......RUE ROYALE......12 et 13. Entre les Rues Cana et Douane. LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire. ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toutes espèces de Vins de choix, tout ce qu'il faut pour les Familles, les Malades, etc. Il y a des Salons particuliers au premier [illegible]. Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

Faïence! Porcelaine! Verrerie et Articles de Ménage, à des prix raisonnables. E. F. MIOTON, 47............RUE ROYALE............47. AYANT, en ce moment, un stock important et varié de Faïence, de Porcelaine et d'Articles de Ménage, offre de l'écouler à des prix très-raisonnables et basés sur l'état actuel des affaires. Il invite les marchands et les habitants de la campagne, ainsi que le public, à venir visiter le magasin avant d'acheter ailleurs.

Sucres, Mélasses et Sirops. SUCRES RAFFINÉS [illegible] A. THOMSON & CO. SIROP—"Golden Syrup" [illegible] A. THOMSON & CO. SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS [illegible] A. THOMSON & CO. MÉLASSE DE LA LOUISIANE [illegible] A. THOMSON & CO. SUCRE CLARIFIÉ [illegible] A. THOMSON & CO. SUCRE DE LA LOUISIANE [illegible] A. THOMSON & CO. SUCRES ETRANGERS [illegible] A. THOMSON & CO.

ALBIN ROCHEREAU, WILLIAM T. HEPP, CHARLES T. DUGAZON, PIERRE CRABITES.

A. ROCHEREAU & CO., Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne, COMMISSION MERCHANTS, IMPORTERS OF Wines, Brandies, Sardines, &c., [illegible] NEW YORK. [illegible] NEW ORLEANS.

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES —ET— IMPORTATEURS, Nos. 23 ET 25, RUE BIENVILLE, SEULS AGENTS DE CHAS. FARRE, REIMS: VINS DE CHAMPAGNE SILLERY ET CABINET. J. S CLERC & CO.—BORDEAUX: Grands Vins CHATEAU PAPE CLÉMENT. A. DE LUZE & FILS—BORDEAUX: Grands Vins Rouges du Médoc et Château Yquem. COGNAC. [illegible] GENIÈVRE. [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A vendre pour cause de départ. CAFÉ ET PENSION FRANÇAISE, connu sous le nom de "Ville de Strasbourg," situé au No 16, de la rue St. Philippe. [illegible]

Bonne Occasion. MAISON ET CAFÉ A LOUER. A louer, le CAFÉ bien connu sous le nom de "New National Exchange" [illegible] G. SCIACALUGA & CIE. [illegible]

A Vendre ou à Louer, Une magnifique Résidence de campagne, située à Mandeville, [illegible]

Résidence d'été à vendre. A VENDRE, une jolie résidence d'été, [illegible]

PENSION FRANÇAISE A LA BAIE ST-LOUIS. L'HOTEL STOCKTON, à la Baie St-Louis, [illegible]

HOTEL SHADY GROVE. A BILOXI, Mississippi. M. URBAIN RAMBAUT [illegible]

Pension Privée A LA BAIE ST. LOUIS. MADAME BOULANGER [illegible]

HOTEL BOULO, A BILOXI, MISS. [illegible]

RESTAURANT FRANÇAIS A LA MOBILE. TENU PAR J. PACTEAU, (Successeur de LOUIS J. DIGNAT) No 11, Rue Government, [illegible]

DENTISTES. Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE. [illegible] Les dents! Les dents!! GRANDE RÉDUCTION DE PRIX!! [illegible] J. A. CASADAVANT, D. D. S. CHIRURGIEN-DENTISTE, No. 1, rue Remparts, [illegible] 66 — Rue Bienville — 66 Encoignure Royale. Le Dr. L. DUPERRON, Dentiste, [illegible] Révolution! Révolution! LES DENTS! [illegible] Le Dr. GEO. F. MALONEY [illegible]

AVIS AUX EXPÉDITEURS. AUCUN RETARD QUELCONQUE A CAUSE DES GLACES ET DES BASSES EAUX. [illegible] Chemin de Fer Central de l'Illinois. [illegible] JAMES T. TUCKER, Agent Général.

JULIUS LOEFFLER, 68............RUE ROYALE............68. POÊLIER et Marchand d'Installations de Gaz. [illegible]

Chaudières à Sucre du Tennessee [illegible] APPARTENANT A MM. WOODS, YEATMAN & CO. [illegible] N. F. LAVILLEBEUVRE. [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

Jean Marie Sense vs. Simon Stevenet. CINQUIÈME Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No. 4,11?—[illegible] W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

BENJAMIN TURRAUD vs. PHILIPPE WIRTZ. SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 4,667. [illegible] W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Consulat de France A LA NOUVELLE-ORLÉANS. AVIS est donné aux ALSACIENS-LORRAINS [illegible]

Banque du Sud.—Nouvelle-Orléans, [illegible] THOMAS LAYTON, Président.

[illegible] S. H. SCRANTON, Surintendant général.

APPAREIL PERFECTIONNÉ —DU— GAZ BARBARIN, [illegible] P. ROBERTS, Surintendant.

Louisiana State University, A BATON-ROUGE, LOUISIANE. ORGANISATION MILITAIRE. [illegible] D. F. BOYD, Surintendant.

LA MATERNELLE. Au No 68 de la rue Carondelet. BUREAUX DE LA "MATERNELLE", [illegible]

Société de dotation et de providence des enfants. 68.........RUE CARONDELET.........68 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR. Succession de John Prosper White, Elizabeth Palmyre Prieur, veuve de George White, et de George Winston White. Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans, No. 36,362. Résidence et Magasin en briques, de très grand prix, No 154 de la rue Royale, entre les rues Toulouse et St. Pierre. [illegible]

PAR D. E. MURPHY. Mais! Mais!! Mais!!! [illegible]

PAR ALBERT PAUL. Pour cause de changement de commerce. Fonds d'un magasin de Quincaillerie, au No 94 de la rue de Chartres. [illegible]

PAR S. GUINAULT. MEUBLES. [illegible] Vin, Whiskey et Brandy. [illegible] Grocerie à vendre, [illegible] VACHERIE. [illegible]

Feutre d'Irlande à Toits, NOUVEAU SYSTÈME DE TOITS CHEZ NON INFLAMMABLES. DE D. ANDERSON & SON. [illegible] J. G. LINGHAM, agent, Au No 16 de la rue Union.

Sauvez vos jours et vos propriétés. HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE. [illegible] BOSTICK & SEYMOUR, [illegible]

GEO. MERZ. BRASSERIE DU VIEUX CANAL. Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans. [illegible]

H. BIER, STOCK BROKER, No. 22 Carondelet street, [illegible]

CAZAUX & VERGNOLE, NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES En Vins, Cognacs et Cordiaux, 73.........VIEILLE-LEVÉE.........73 NOUVELLE-ORLÉANS. 2 mai—1an

JOS. BRANDNER, MARCHAND-TAILLEUR, 34, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane.

TARRANT'S SELTZER APERIENT [illegible]

Consulat de France. AVIS [illegible]—MAI 1873. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN MAKES & CO. Marchandises sèches et Lingerie. [illegible]

PAR O. VALETON. La maison à trois étages formant l'encoignure des rues Dumaine et Bourgogne. Succession de Nicolas Lebanque, aîné. Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 36,077. [illegible] UN CERTAIN TERRAIN, [illegible]

PAR G. DE FERIET & CO. Vente positive et sans réserve d'une magnifique résidence à l'angle des rues Esplanade et Robertson. [illegible]

Deux agréables Résidences de familles dans la rue Laharpe et sur l'Avenue St-Bernard. [illegible]

Magasin en briques et à quatre étages, No 75 de la rue Vieille-Levée et 75 de la rue Peters. [illegible]

Terrains de prix pour bâtir, dans le Troisième District de cette ville. [illegible]

Vente des Revenus des Marchés. DÉPARTEMENT DU COMMERCE. [illegible] E. M. TURNBULL, Administrateur du Commerce.

MAISON D'ACCOUCHEMENTS, 136 rue des Remparts, entre St-Pierre et Orléans. MME. H. BAUSSET, accoucheuse des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, [illegible] H. BAUSSET.

J. DESCA, ANCIENNE MAISON L. MOULON, No 53....RUE VIEILLE-LEVÉE....No 53, Encoignure Bienville. Manufacture à Vapeur de: TABAC A FUMER ET A PRISER. Et Importateur de: CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c. Nouvelle-Orléans.

ATTENTION! Grand Déballage! G. MOGNE, No. 24 rue Royale, [illegible] PARFUMERIES [illegible]

GROS ET DÉTAIL. COLD CREAM RACINE CALIFORNIENNE. [illegible]

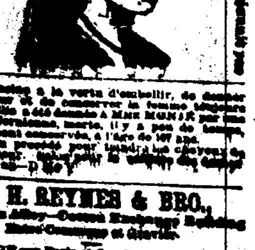

[illegible]

E. H. REYNES & BRO., [illegible]